

## COMITÉ SYNDICAL

Séance du jeudi 5 février 2026

\*\*\*

Délibération 2026\_12\_03

\*\*\*

**Objet:** Élection d'un Président de séance pour les votes des comptes administratifs des budgets du SYLOA

Le cinq février mille vingt-six, à neuf heures et trente minutes à Nantes s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du vingt-deux janvier deux mille vingt-six, signé par le Président du SYLOA.

**Étaient présents : 8 (pour 11 voix)**

---

Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix) ; Mme Christine CHEVALIER (2 voix) ; M. Yannick BENOIST (1 voix) ; M. Claude CAUDAL (1 voix) ; M. Thierry COIGNET (1 voix) ; M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix) ; M. Jacques MONCORGER (1 voix) ; M. Michel PAGEAU (1 voix)

**Absents représentés : 5 (pour 12 voix)**

---

M. Jean-Claude LEMASSON (4 voix) donne pouvoir à Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ ; M. Éric PROVOST (3 voix) donne pouvoir à M. Michel PAGEAU ; Rémy ORHON (3 voix) donne pouvoir à M. Claude CAUDAL ; Mme Sylvie GAUTREAU (1 voix) donne pouvoir à Mme Christine CHEVALIER ; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à M. Thierry COIGNET

**Absents excusés :**

---

M. Jean-Pierre BRU ; M. Jean CHARRIER ; M. Joseph DAVID ; Olivier DEMARTY ; Roger GUYON ; Jean-Luc SECHET ; Rémy ORHON ; M. Jacques ROBERT

**Assistaient également :**

---

M. Laurent JOSEPH (Directeur) ; Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif) ; Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI) ; Mme Véronique MERLET (Comptable)

**Secrétaire de séance:** M. Thierry COIGNET

**Nombre de présents ou représentés:** 13

**Quorum:** 12

**Nombre de voix exprimées:** 23

**Pour :** 23 voix

**Contre :** 0 voix

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5721-1 et L. 2121-14 ;

Vu le rapport

Vu la candidature de Claude CAUDAL

Considérant l'exposé suivant :

Conformément à l'élection L. 2121-14 susvisé, le Comité syndical doit élire un Président de séance pour les votes des comptes administratifs 2025 des budgets du SYLOA.

*Après en avoir délibéré,*

*le comité syndical (collège commun) élit Claude CAUDAL, Président de séance pour les comptes administratifs 2025 du SYLOA*

Fait à Vertou, le 5 février 2026  
Le Président,  
Jean-Sébastien GUITTON

